

Livret personnel de compétences

Droit du Copyright

Ce livret personnel de compétences a pour objectif de permettre au stagiaire de suivre sa progression tout au long de la formation.

Il permet au stagiaire de se positionner par rapport aux compétences attendues à la fin de la formation.

Ce positionnement est personnel et s'enrichit au fil des apports et échanges avec le formateur.

Ce livret sera rempli tout au long de la formation par le stagiaire.

Les tableaux de compétences seront également remplis en parallèle par le formateur puisqu'ils serviront à établir un diagnostic final sur les connaissances acquises au cours de la formation.

Objet du référentiel pédagogique

Ce référentiel pédagogique présente l'ensemble des compétences évaluées dans les domaines et sous-domaines de la formation.

Il précise les compétences techniques attendues à la fin de la formation.

Résumé

En France, contrairement aux Etats-Unis, la protection d'une œuvre ne requiert aucune procédure de dépôt de la part de l'auteur. Il n'est cependant pas moins vrai qu'il existe des règles à respecter ainsi que des recours et sanctions applicables en cas de non respect. Il est donc nécessaire de connaître quelques bases sur le droit du Copyright. Cette formation vous permettra d'en apprendre un peu plus sur le sujet du droit d'auteur en France, mais aussi de faire un petit tour d'horizon sur le contexte international ainsi que d'identifier certains avantages et limites à cette branche du droit.

Objectif

A l'issue de la formation Droit du copyright, diverses compétences vous seront transmises, notamment :

- Connaître et comprendre les bases du Copyright
- Mesurer pleinement les enjeux économiques du droit d'auteur
- Être capable de mieux appréhender l'exploitation d'œuvres dans le monde
- Identifier les avantages et inconvénients de notre système juridique concernant le Copyright

Domaine	A	ECA	NA	Remarque
Quelques notions de base concernant la propriété intellectuelle (<i>de 4h à 6h</i>)				
Le droit d'auteur et ses principes fondamentaux (<i>de 5h à 7h</i>)				
Zoom sur les droits patrimoniaux : représentation et reproduction (<i>de 5h à 7h</i>)				
Un cas de jurisprudence : le droit de l'image (<i>de 4h à 6h</i>)				

A = Acquis

ECA = En cours d'acquisition

NA = Non acquis